

pieds du St. Sépulture, qu'il se trouverait des gens pour venir crier sur tous les toits, qu'il n'a entrepris le long et chevaleresque pèlerinage, que pour fractionner l'illustre relique en petits morceaux, et les revendre aux amateurs d'antiquités !

Il était donc dans l'ordre naturel, qu'après avoir vu ridiculiser sa grande mission, Maximilien tombé eut le sort de tout ce qui est grand et noble ici-bas, qu'on eut fermé sa tombe, avec le sarcasme, l'indifférence et l'oubli. De l'immense foule qui a levé la tête au bruit de la fusillade qui tuait l'Empereur, beaucoup sont déjà occupés à ne plus se souvenir de ce crime inoui, un grand nombre nient encore du plaisir que leur a causé cette chute annoncée depuis si longtemps ; d'autres plus soucieux du jugement que l'histoire leur réserve, s'efforcent de légitimer l'épouvantable assassinat, et invoquent en leur faveur la loi des représailles.

A tous, et principalement à ces derniers, s'adressent les lignes suivantes. Ancien officier de l'armée de l'Empereur, j'ai pu juger mieux que personne, le caractère atroce de la guerre qu'on nous faisait là-bas. Les terribles faits que je cite, ont été notés jour par jour par des personnes revêtues d'un caractère officiel, préfets politiques, commandants supérieurs, ou chefs de colonne. Tous, ils sont consignés dans les rapports et les documents déposés aux archives militaires et dans les registres de l'ancien ministère de la guerre à Mexico, et comme ils sont appelés à jeter un jour nouveau sur les actes du gouvernement Juariste, et à faire connaître à l'étranger les crimes et les infamies qui ont forcé Maximilien à proclamer et mettre en vigueur le fameux décret du 2 octobre 1865, punissant de mort tout individu pris les armes à la main, décret sur lequel les juges de la Cour martiale de Querétaro se sont appuyés pour sa mise en accusation et sa condamnation, je prends sur moi de les livrer à la publicité, bien persuadé que je rends service à la sainte cause pour laquelle j'ai combattu et que j'accomplis une bonne action.

I.

Les personnes qui ont eu l'énergie de ne pas laisser séduire leur bonne foi par les éloquentes discours de MM. Thiers, Berryer, Jules Favre et Guérault, discours que l'ennemi semait là-bas dans nos tranchées et nos avant-postes, qu'il allait jusqu'à rouler dans les plaies béantes que présentaient les cadavres de nos sentinelles, assassinées au milieu des ténèbres de la nuit, savent à quoi s'en tenir sur les graves motifs qui ont amené l'intervention Française au